



Coss - Infos

Vous avez dit

Par
Claude-Alain Monnard

«Laissez vos soucis du jour à l'orée de la forêt et pénétrez dans le royaume des arbres, dans le silence des bois. Ici, les montres s'arrêtent. Lors d'une balade, le pas souple ou bondissant sur les copeaux de la piste Vita, flânant à la cueillette de champignons ou de petits fruits, on retrouve son bien-être.» Voilà ce qu'on peut lire sur des panneaux didactiques, installés il y a quelques années dans les bois du Sépey, incitant le promeneur à suivre des itinéraires pleins d'intérêt.

L'étang et le bois du Sépey

Anciennement glaisière exploitée jusqu'en 1920 pour alimenter la Tuilerie, cette réserve naturelle a été créée, il y a une trentaine d'années. Lieu privilégié pour les promeneurs, elle est également fort intéressante sur le plan de sa faune, puisque pas moins de 100 sortes d'oiseaux, des crapauds et grenouilles, plus tout un petit monde comprenant lézard, orvets, chevreuils, ou autres renards se côtoient. Elle constitue, avec le bois du Sépey, une belle zone de détente et de loisirs pour toute la population de la région qui y trouve son compte.

Les différents utilisateurs cohabitent de manière réjouissante. Nous n'avons jamais eu de grands problèmes, même si parfois nous savons que des vélocipédistes ou quelques rares motos sillonnent ces chemins! précise Bernard Keller, municipal des forêts. La question d'interdire des véhicules à l'intérieur de la forêt est en discussion, bien que difficile à résoudre. Des places de parcs ont été aménagées en lisière et les automobilistes jouent bien le jeu.

Par ailleurs, situé sur des terrains perméables, le massif remplit également une fonction importante de protection des eaux.

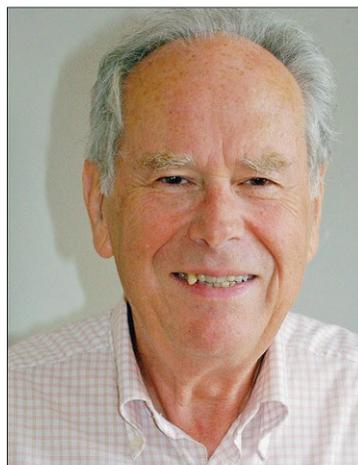
La forêt des Côtes

Sur les pentes du vallon de la Venoge, cette forêt joue un rôle primordial préventif contre les dangers naturels. En raison de la pente et des contraintes posées par les axes de communi-

cation, les conditions de travail y sont difficiles. La zone des Rochettes, semblable à un pâturage de montagne, présente un grand intérêt grâce à de vieux arbres. Non cultivable, nous avons décidé de la revitaliser en procédant à des plantations de vergers hautes tiges.

État de la forêt

En Suisse, nous avons de vieilles forêts! déclare Bernard Keller. En effet, au début du siècle précédent dizaines d'années, elles étaient très déficientes car on avait beaucoup abattu pour le bois de feu. Pour rétablir un certain équilibre, une loi fédérale très conservatrice a permis à la forêt de se «surdévelopper». Et puis, on s'est mis au mazout et de ce fait on a peu exploité les forêts. Ce vieillissement pose un



Bernard Keller, municipal. MAC

problème et il est nécessaire d'abattre des vieux arbres encore commercialisables avant qu'ils ne tombent tout seuls. Ce choix ne s'effectue pas par hasard et cette décision qui engage l'avenir de la forêt se prend lors du martelage. On choisit les arbres les plus prometteurs dont il faut favoriser l'épanouissement. Leur concurrent le plus proche est prélevé pour apporter plus de lumière, sans oublier la prise en considération d'autres facteurs plus traditionnels ou les mesures sanitaires. Ce qu'on a le droit d'abattre (800 m³) est théoriquement égal au volume de bois qui repousse dans l'année de telle sorte que la forêt n'est jamais amoindrie.



L'étang du Sepey.

MAC

A Cossonay

Notre forêt, globalement plus jeune que la moyenne suisse, n'est pas loin de l'équilibre. Malgré les rendements négatifs, elle a toujours été exploitée. Nous savons que le cycle normal de la forêt est de 200 ans quand elle est entretenue. Et le double quand on la laisse évoluer toute seule. Dès lors, pour conserver une forêt vivante où toutes les générations sont présentes en quantités équilibrées, il faut travailler dedans!

Sur le sol

Les branches mortes, vieilles souches, troncs cassés et autres arbres dépérissants apparaissent souvent comme du «chenis» aux yeux des promeneurs. Ils constituent cependant des éléments indispensables au parc immobilier forestier. Supprimez-les, et des millions d'organismes, se retrouvant sans logis, sont condamnés à disparaître alors que leur rôle consiste à maintenir la fertilité du sol forestier. Au-delà de cet aspect «biologique», existe aussi une raison plus pragmatique! Le prix du bois ne couvre de loin pas les frais d'exploitation. Donc, on a modifié le mode d'intervention en forêt et les tas de branchages restent par terre, même si cela dérange quelques «esprits ordrés»!

Rendement et aspects financiers

«Entre 1993 et 2000, le rendement annuel net d'entreprise, sans subvention, révèle une perte de 72'276.-/an pour la vente de 342 m³ réels de bois, soit un déficit de 211.-/m³». Tel est un des constats qui apparaît dans le document «Plan de gestion 2001» rédigé par Daniel Gétaz, inspecteur

des forêts du 16^e arrondissement.

Des possibilités d'économies existent en mécanisant davantage certains travaux dans les perchis et jeunes futaies résineuses. L'emploi du processeur permet une réduction drastique des frais. Étonnant de voir la maniabilité de cette machine plutôt indiquée pour les coupes rases! ajoute Bernard Keller.

Un graphique montre qu'un équilibre financier n'a pratiquement jamais été réalisé. Au début des années 90, la tendance a même été catastrophique! complète notre municipal des forêts. Actuellement, on note une certaine amélioration. Va-t-elle se poursuivre? Difficile à dire! L'augmentation du prix des autres énergies permettra peut-être un regain d'intérêt pour le bois de chauffage. D'autre part, les constructions nouvelles tendent vers une plus large utilisation du bois qu'il serait bon d'acheter ici au lieu d'en importer!

Pour les travaux en forêt, les autorités font appel à l'entreprise privée BMF de Vaulion. Elle abat, dispose des dépouilles, s'occupe des dépôts de bois de feu et effectue une partie des plantations. Enfin, elle est payée au m³ et non plus en régie. N'oublions pas de relever l'apport fort important des employés du Service des travaux qui veillent de près à l'entretien des chemins forestiers, de la Piste Vita, de la Cabane des bûcherons et des diverses plantations.

Organisation administrative

En compagnie de 13 autres communes, Cossonay fait partie du Groupement forestier du Sépey-Mormont.